



Comment évaluer un pretium doloris aggravé?

Par **jacques22**, le **01/09/2015 à 09:01**

Bonjour,

Je souffre principalement de l'épaule droite dominante, cassée mais toujours en instances de réparation depuis 20 ans.

Je n'ai donc bénéficié d'aucune consolidation médico-sociale publique et donc d'aucune évaluation de séquelles.

Mon problème est que je suis depuis souvent agressé physiquement sans que de nouvelles séquelles physiques apparaissent vraiment alors que je peux souffrir jusqu'à m'évanouir.

Tous les médecins intègres le reconnaissent.

Comment faire reconnaître cette douleur, même si elle est aggravée, alors même que les agressions aggravées sont davantage sanctionnées que les autres?

Meri d'avance pour vos réponses.